

Étampes, le 21 mars 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Démarrage du dispositif national Vigilans pour les départements de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, porté par l'établissement public de santé (EPS) Barthélemy Durand

*L'EPS Barthélemy Durand poursuit son engagement pour la prévention du suicide avec le lancement, depuis le lundi 7 mars 2022, du dispositif Vigilans pour les départements de l'Essonne et de la Seine-et-Marne. Une mesure phare de la stratégie nationale de prévention du suicide.*

#### Un contexte épidémiologique particulièrement défavorable dans le 91 et le 77

En France, la survenue d'une tentative de suicide multiplie par 4 le risque de suicide ultérieur et 75 % des récurrences ont lieu dans les 6 mois suivant une tentative de suicide. **Avec environ 9 000 décès par suicide par an, la France présente un des taux de suicide les plus élevés d'Europe.**

Dans les départements de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, l'épidémiologie est la plus inquiétante de la région, comme le démontrent les chiffres de l'Atlas de la santé mentale (données de 2015). En effet, les taux de recours à l'hospitalisation pour tentative de suicide (TS) dans l'Essonne et la Seine-et-Marne sont nettement plus élevés que les taux régionaux<sup>1</sup> :

- Le taux de recours pour TS des 12-18 ans et des 18-64 ans sont respectivement supérieurs d'environ 32 % et de 55 % à la moyenne régionale, soit les taux le plus élevé de la région ;
- Le taux de recours pour TS des 65 ans sont respectivement supérieurs de 29 % et 62% à la moyenne régionale.

#### Un dispositif national au fort impact démontré sur la baisse des suicides

Pour faire face à cet enjeu de santé publique, l'agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France déploie dans chaque département le dispositif national de recontact et d'alerte : Vigilans. Il s'inscrit parmi les 37 actions de la feuille de route nationale de la santé mentale et de la psychiatrie.

À noter que dans le cadre du projet territorial de santé mentale (PTSM) de l'Essonne arrêté par le DGARS en novembre 2019, les groupes de travail ont priorisé la nécessité d'améliorer la détection précoce du risque suicidaire.

---

<sup>1</sup> Chiffres de l'Atlas de la santé mentale

VigilanS est un véritable outil de suivi permettant d'organiser, autour d'une personne primo suicidante, un réseau de professionnels de santé joignables et qui garderont contact avec elle. Les dispositifs VigilanS ont démontré une efficacité importante dans les territoires expérimentaux des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Installés depuis 2014, ils ont permis une baisse des tentatives de suicide de 13 % en seulement 4 ans !

**Ce dispositif se déroule en trois étapes :**

- L'inclusion – L'inclusion d'une personne suicidante au sein du dispositif VigilanS est réalisée par les professionnels du service de soins l'ayant pris en charge. À la sortie, le patient reçoit la carte ressource du dispositif comprenant le numéro de téléphone VigilanS, qu'il peut contacter afin de maintenir le dialogue.
- Le recontact – Les « vigilanSeurs » contactent la personne par téléphone entre dix et vingt jours après sa sortie afin de s'informer de son état de santé et lui apporter du soutien. Sans réponse, le médecin traitant et/ou psychiatre référent sont alors contactés. Un système d'envoi de cartes postales personnalisées et de SMS est également mis en place.
- La relance – Au bout de 6 mois, tous les primo suicidants suivis par VigilanS sont rappelés pour une évaluation téléphonique détaillée de leur situation et de leur état de santé mentale. À la suite de cette évaluation, si aucune récurrence suicidaire n'est constatée, le patient peut sortir du dispositif. Dans le cas contraire, le suivi est prolongé.

**Le lancement du dispositif VigilanS sur les départements de l'Essonne et de la Seine-et-Marne.**

L'ARS d'Île-de-France a confié la mise en place du dispositif de recontact et d'alerte VigilanS, pour les départements de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, à l'EPS Barthélemy Durand. Ce dispositif rentre en cohérence avec son projet d'établissement 2017-2022.

**Le dispositif VigilanS Essonne et Seine-et-Marne a ouvert le lundi 7 mars 2022.**

Une conférence de lancement\* du dispositif sera organisée le jeudi 12 mai 2022 sur le site d'Étampes et en visioconférence.

*\*Dans le cadre des règles sanitaires en vigueur.*

## À propos de l'EPS Barthélemy Durand

Établissement de référence en santé mentale parmi les plus importants de France, l'EPS Barthélemy Durand dessert 158 communes, 1 500 km<sup>2</sup> et 84 % du département de l'Essonne. Avec 735 lits et places, 14 secteurs, une vingtaine de dispositifs départementaux et régionaux, il prodigue une offre de soins diversifiée à 800 000 habitants. Il a achevé fin 2013 une mutation d'importance : six unités sont désormais localisées à Sainte-Geneviève-des-Bois, au plus près des secteurs desservis, complétant son offre de recours implantée dans cette ville depuis 1974. À côté de ses trois sites d'hospitalisation, la prise en charge est ambulatoire à plus de 80 %, avec 70 points d'accès dans l'Essonne.

Avec près de 1560 professionnels, 80 métiers et un patient partenaire du processus de soins, l'établissement s'adresse à tous les âges de la vie : périnatalité, parentalité, pédopsychiatrie, détection précoce chez les adolescents, thérapie familiale, prévention des hospitalisations des personnes âgées (équipe mobile), prévention du suicide... Il propose de la méditation pleine conscience, de l'acupuncture et prend en charge les psychotraumatismes. Il est acteur de la formation initiale (infirmiers, aides-soignants) et continue des professionnels, et est actif dans les pédagogies innovantes (simulation en santé, serious games, réalité virtuelle...).

L'établissement est également fortement investi pour le développement durable : éco-pâturage, sentier découverte nature, zéro phyto, installation de ruches... L'EPS a été certifié ISO 14001, a reçu le label "animal & cité" et a remporté le concours des maisons fleuries, ce qui illustre son engagement en faveur de la transition écologique.

